

Réhabilitation Bâtiment Énergétique

En plus du tronc commun de la formation d'ingénieur-e, les élèves choisissent une option, d'une durée de 200 heures annuelles, leur permettant d'acquérir des compétences nouvelles et de renforcer leur expertise.



Objectifs

Cette option a pour objectif de préparer les élèves ingénieurs à réaliser des diagnostics énergétiques et conduire des opérations de réhabilitation énergétique des bâtiments. À termes, ils pourront ainsi en concevoir et superviser toutes les étapes, notamment celles relatives à l'élaboration et le suivi de projets, la conduite de travaux (2nd oeuvre), le dimensionnement et le suivi des installations de chauffage, de climatisation et de ventilation.

Les objectifs pédagogiques :

- Réaliser un diagnostic
- Modélisation énergétique
- Conduire un programme d'amélioration

Les compétences humaines :

- Être autonome dans la prise en charge des dossiers en lien avec les grandes phases de la construction et réhabilitation énergétique d'un bâtiment
- Acquérir une base de connaissances fondamentales (techniques et réglementaires) permettant de devenir opérationnels dans l'exercice de leurs missions

Programme de la formation

Partie théorique

Réhabilitation des bâtiments en structure

Pathologies des ouvrages
Techniques de réparation des

ouvrages
Réglementation
Réaliser un diagnostic
Estimation coûts des travaux
Transcription des exigences de

la MO en exigences techniques
Conception et dimensionnement les éléments structuraux
Modélisation du bâtiment

Élaboration d'un CDC
Planification et réalisation de travaux
Suivi des travaux/réception